

---

# L'identité métisse ou l'histoire oubliée de la canadianité

---

Nicolas van Schendel  
*Institut québécois de recherche sur la culture*

Dans son livre *L'identité usurpée*, Jean Morisset (1985) rappelle que le mot « Canada », signifiant « village » ou « bourgade » en langue algonquienne, fut adopté par Jacques Cartier en 1535

pour désigner la Grande Rivière (le fleuve de Canada) et par extension les naturels (*sic*) du Golfe de Canada. C'est alors que les Français ont étendu le sens du mot Canadien pour y inclure non seulement les « Sauvages Rouges » mais aussi les « Sauvages Blancs », c'est-à-dire ceux des leurs qui avaient hiverné en Canada et ne devaient pas être confondus avec les nobles de France et, *a fortiori*, ceux qui par la suite allaient naître en Canada. Cela afin de bien distinguer du Français de France (le métropolitain) et du Français du Canada (le bourgeois et le seigneur) le Créole Franco-Americanus-Vulgaris [...] Les Autochtones n'ont jamais utilisé bien sûr le mot Canadien pour se désigner (1985 : 41).

La rencontre des Français et des autochtones sur les rives du Saint-Laurent au XVI<sup>e</sup> siècle aura donc été fondatrice de l'identité canadienne, celle du « Sauvage Blanc » pour reprendre l'expression de Morisset. C'est d'abord à cette identité de l'origine que renvoie ici le terme de canadianité. Une canadianité déjà distincte de cette autre identité – l'acadianité – qui devait naître environ à la même époque, à l'est de la vallée du Saint-Laurent, de la rencontre de ces mêmes Franco-Européens et Amérindiens. Bien sûr, l'identité acadienne deviendra par la suite l'un des éléments constitutifs de la canadianité

telle que nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire comme une manière de se nommer ou de s'identifier par référence à l'entité géopolitique que représente le Canada *from coast to coast*. La distinction entre ces deux identités de l'origine me paraît toutefois importante à souligner, dans la mesure où elles représentent deux sources différentes de la francophonie nord-américaine. Dans ce texte, je m'en tiendrai à la première de ces deux sources, celle dont le territoire de base, au point de départ, se limite aux rives du fleuve Saint-Laurent, cette « grande porte de l'Amérique », pour reprendre le titre d'un ouvrage de Jean-Claude Lasserre (1980). Il est bien écrit « au point de départ », et le recours à la grande porte n'est pas innocent dans ce contexte, puisqu'il s'agit bien de préparer le récit d'un parcours, dans l'espace et le temps de la canadianté.

## LES FORMES DE LA CANADIANITÉ (ET DE LA QUÉBÉCITÉ)

Le point d'arrivée de ce parcours pourrait bien être la canadianté telle qu'elle se définit aujourd'hui au Québec et que n'arrive pas à occulter complètement, depuis un peu plus d'une vingtaine d'années, une autre manière de se nommer, à savoir la québécoité. Une québécoité qui se voudrait forte, mais qui ne cesse de piétiner tant elle oublie le Canadien de sa propre histoire et néglige de se reconnaître dans les formes mêmes de la canadianté contemporaine. Aussi, ce parcours débutera-t-il en proposant que soient distinguées au sein de cette dernière deux grandes tendances identitaires, soit l'*identité mosaïque* et l'*identité métisse*. Mon objectif consistera à en repérer les figures constitutives et à explorer les espaces où elles se sont formées au cours de ce que j'appelle *les trois temps de la canadianté*. Le premier temps couvre la période du Régime français. Le deuxième débute avec l'implantation progressive des Britanniques dans les années suivant la Conquête. Et le troisième s'amorce avec l'arrivée, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'immigrants d'origine autre que française et britannique. Mais avant d'entreprendre ce parcours dans le temps, voyons un peu en quoi consistent ces deux identités et comment elles prennent forme dans le contexte québécois.

Produit de la juxtaposition territoriale et socioculturelle d'ethnicités ou de nationalités particulières, l'identité mosaïque permet aujourd'hui de définir la canadienité selon une pluralité de manières distinctes de se nommer qui peuvent être regroupées sous l'une ou l'autre des quatre grandes catégories suivantes: les autochtones du Canada (auxquels on donnera le nom générique de pré-Canadiens), les Franco-Canadiens (c'est-à-dire les anciens Canadiens), les Anglo-Canadiens (ou encore les *Canadians*) et les néo-Canadiens (et donc les nouveaux Canadiens). L'identité mosaïque constitue la dimension centrale de la canadienité contemporaine et la justification de l'adhésion de cette dernière au *modèle multiculturel*. C'est l'identité de la « grande famille canadienne », comme je la définis moi-même, ou encore de la « communauté des communautés », comme l'a si bien proclamé un de nos politiciens; en somme, une identité fragmentée regroupant un ensemble de petits Canadas ou villages (Canada, rappelons-le, signifiant « village » en langue amérindienne). Quant à l'identité métisse, elle représente le volet périphérique ou marginal de la canadienité. Elle est son histoire oubliée, celle en particulier de l'émergence, au cours du deuxième temps de la formation identitaire canadienne, d'un peuple d'ethnicité plurielle et de nationalité singulière (la « nouvelle nation » des Métis du Nord-Ouest sur laquelle je reviendrai), mais aussi, plus généralement, l'histoire oubliée de la libre circulation des différences, de la traversée des frontières communautaires et du continuel chevauchement des cultures et des langues. Une histoire tout de même assez vivante pour qu'il soit possible aujourd'hui à un ancien (ou à un Franco) Canadien, par exemple, d'être en même temps un nouveau (ou un néo) Canadien, et *vice versa*; bref, une histoire dont les traces permettent d'entrevoir le *pari transculturel*. Vue sous cet angle, l'identité métisse de la « canadienité » se présente en quelque sorte comme l'identité en devenir du Canada (ou village) global.

Au Québec, les formes mosaïquée et métissée de la canadienité se manifestent de manière particulièrement évidente. En fait, il y aurait dans cette province une sorte de tension permanente entre, d'une part, l'*effet mosaïque* prédominant dont témoignent, sans doute plus qu'ailleurs au Canada, les rapports souvent difficiles entre communautés franco, anglo, néo et pré-canadiennes, et, d'autre part, le

*devenir métis* dont les formes d'expression demeurent essentiellement le produit de démarches ou de rencontres individuelles en marge, ou encore à l'intersection, des espaces communautaires. Mais ce niveau individuel n'exclut pas, au contraire, la dimension collective grâce à laquelle se conçoit véritablement le devenir métis, c'est-à-dire comme moyen de dépasser ou de transcender la dimension communautaire proprement dite. Le collectif se situe donc à un autre niveau qui est celui de la Cité ou du Politique, mais qui serait aussi celui que Fernand Dumont appelle la culture seconde, soit un « horizon » permettant que s'exerce une distance à l'égard de chaque milieu de vie ou de chaque communauté particulière ou que s'accomplisse, plus généralement, une œuvre de systématisation des données premières de la culture. Si ce niveau collectif sert d'abord à régir les rapports entre individus, s'il constitue par ailleurs l'espace privilégié à l'intérieur duquel chacun de ces individus peut accéder à la connaissance universelle et conférer un sens à la diversité des phénomènes qui l'entourent, ce niveau donc doit aussi servir à régir les rapports entre les communautés, à imprimer un mouvement à cette réalité communautaire afin d'en relativiser le sens et la portée. En ce qui concerne la canadienité, ce sens de la communauté semble à ce point absolu que l'on est forcément tenté de conclure au caractère inachevé de la dimension collective et de son corollaire, la souveraineté dans l'État mais aussi dans le sujet en tant que porteur de culture et créateur de sens<sup>1</sup>. C'est en effet le drame de la canadienité pancanadienne que de n'avoir jamais été complètement souveraine et de ne pas sembler encore prête à le devenir. Pour y parvenir, il faudrait d'abord savoir mettre un terme aux chicanes de familles, prendre les moyens de quitter une fois pour toutes la sphère privée de la « grande famille » à laquelle nous confine l'héritage politique et culturel de ce pays. Alors, sans doute, pourrions-nous enfin accéder à la sphère publique – à la *res publica* – et, du même coup, à un autre horizon de la culture.

Mais je m'é gare, ou plutôt j'anticipe. J'en étais au devenir métis au Québec, à ce volet de la canadienité qui cherche à se libérer de l'appartenance communautaire pour lui substituer le mouvement des

---

1. Voir à ce propos l'essai de Michel Morin (1992).

individus, aussi bien que des communautés, au sein de la collectivité. Aussi, la question qui se pose est de savoir en quoi, au-delà des échanges individuels, les rapports intercommunautaires au Québec témoignent déjà de cette mouvance identitaire, grâce à laquelle peut être tracé l'horizon collectif du devenir métis. Une partie de la réponse réside probablement dans les nouveaux enjeux qui sous-tendent désormais au Québec cette autre manière de nommer la canadianité et qui se traduisent notamment par le jeu complexe des rapports entre majorité et minorité. Selon cette dynamique particulière de la nouvelle québécoité, la règle du « chacun son nous<sup>2</sup> » de l'effet mosaïque fonctionnerait essentiellement dans le contexte de rapports où chacun de ces « nous », précisément, tendrait invariablement à se présenter comme le minoritaire d'un autre « nous » minoritaire. Cela débute avec l'autochtone et se termine avec le Franco-Québécois plus que jamais majoritaire sur son territoire, mais toujours aussi minoritaire dans le contexte canadien et nord-américain. En fait, c'est comme si l'on assistait à la formation d'une sorte de chaîne dont chacun des maillons – c'est-à-dire chacun des quatre grands « nous » québécois – représentait une dimension incontournable de la *sensibilité minoritaire* de l'ensemble. Mais que signifie au juste cette sensibilité minoritaire qui semble caractériser la québécoité d'aujourd'hui? En quoi procède-t-elle de l'effet mosaïque de la canadianité et surtout de quel élan participe-t-elle, dans ce contexte, qui nous permette d'entrevoir le devenir métis de la québécoité? En somme, quelle est dans le devenir métis au Québec la part de canadianité dont cet élan minoritaire ne saurait se passer? Retrouver cet espace particulier de la canadianité exige notamment de retourner au temps de l'ancien Canada.

## LA CONSTITUTION DE LA CANADIANITÉ: DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT AUX PAYS D'EN HAUT

On aura sans doute compris que l'élan minoritaire auquel je fais allusion se conçoit à travers la figure identitaire du *coureur des bois*,

---

2. L'expression est de Jean-Jacques Simard (1990).

sans doute parce qu'elle évoque l'image un peu trouble et partiellement refoulée de ces anciens Canadiens marginaux traversant, au cours du premier temps de la canadianité, les territoires autochtones à la périphérie du royaume néo-français pour y adopter la vie libre des bois et les manières de vivre pré-canadiennes. Bien entendu, cette figure se différencie de celle de l'*habitant* qui, à l'opposé, évoque l'image, dominante au cours de la même période, de ces anciens Canadiens enracinés, vivant sous la tutelle de leurs élites seigneuriale et cléricale et dont le « nous » minoritaire, à l'origine fortement imprégné d'amérindianité, sera par la suite maintenu à l'intérieur de frontières relativement étanches à toute influence étrangère. Le sens minoritaire contenu dans la figure de l'*habitant* évoque plus la susceptibilité et les réflexes défensifs d'une communauté inquiète de se voir usurper ses signes distinctifs qu'il ne témoigne d'une véritable sensibilité minoritaire. Or, c'est précisément cette sensibilité dont permet de rendre compte la traversée des espaces de l'altérité par le coureur des bois; une traversée sensible qui fait appel à la découverte de l'étrangeté et à la (re)connaissance de l'étranger comme dimensions fondamentales de tout processus consistant à se décrire et à se nommer. Minoritaire, dans cette perspective, signifie vulnérabilité ou perméabilité de l'expérience identitaire devant l'inconnu, mais aussi nécessité de cet inconnu pour se reconnaître. En d'autres termes, sans cette perméabilité, le Canadien n'aurait jamais su ce que signifiait sa canadianité, et encore moins qu'il pouvait être libre de la découvrir autrement en s'exilant du Canada de la vallée du Saint-Laurent pour se retrouver dans le pré-Canada des pays d'en haut et y inventer avec l'autochtone, cet « étranger venu d'ici » comme le dit Rémi Savard (voir Gauthier, 1992), une autre canadianité. Le pré-Canada des pays d'en haut devient dans ce contexte l'espace proprement américain de la canadianité où s'entremêlent les figures de l'Indien et du coureur des bois.

Par ailleurs, l'image de cet ancien Canadien se déplaçant en marge du Canada central laisse entrevoir une manière complémentaire de comprendre le sens minoritaire de la canadianité. En effet, compte tenu de ce que l'on sait de l'esprit rebelle et indépendant du coureur des bois, l'image de ses déplacements évoque également la distance prise par ce dernier à l'égard des autorités coloniales pour ne

pas avoir à se soumettre à l'ordre établi et s'opposer à toute restriction de liberté. En ce sens, on pourrait dire de cette mise en distance qu'elle fait appel à la faculté de se décentrer par rapport à ce qui tient lieu de discours dominant au sein de la canadianité (ou de la québécoisité d'aujourd'hui); elle implique donc obligatoirement la faculté de se percevoir comme étranger, c'est-à-dire comme porteur d'un autre discours, d'une autre manière de nommer les choses qui est aussi une façon différente de faire autorité ou d'exercer le pouvoir. Le sens minoritaire de la canadianité ne renvoie donc pas seulement à la traversée sensible des espaces de l'altérité; il est aussi cet autre discours, aux accents rebelles, permettant qu'une telle traversée soit entreprise avant que celle-ci ne le transforme en retour.

Dans l'ensemble, ce qu'il faut surtout retenir de la traversée des pays d'en haut par le coureur des bois et plus tard par le *voyageur* canadien, c'est qu'elle permettra effectivement de déplacer la canadianité hors de son centre, en un lieu où elle *deviendra* métissée; plus précisément, en un lieu d'où émergera, au cours du deuxième temps de la canadianité, un nouveau peuple canadien, minoritaire, qui se nommera lui-même Métis. Mais avant d'esquisser le portrait de ce peuple métis, il est utile de revenir au Canada de la vallée du Saint-Laurent au moment où s'amorce ce deuxième temps de la canadianité. C'est en effet au début de cette période, à l'instant même où en périphérie commence à se former la nouvelle identité, que se consolident au Canada les fondements de l'identité mosaïque dont la figure de l'habitant n'aura été, au cours du premier temps de la canadianité, que l'élément précurseur. Car voici qu'entre en scène une autre figure importante, celle du *colon loyaliste* qui viendra se juxtaposer à l'habitant canadien en occupant des terres encore inexploitées par lui<sup>3</sup>, principalement dans la région du haut Saint-Laurent et des Grands Lacs. Avec l'arrivée du colon loyaliste, la partie orientale du pré-Canada des pays d'en haut deviendra le Haut-Canada anglo-protestant, lequel sera séparé du Bas-Canada franco-catholique. Par ailleurs, l'occupation des territoires d'en haut par les loyalistes aura pour effet d'enclencher le processus de mise en réserve des pré-Canadiens. Dès

---

3. Voir Morisset (1985: 54).

lors, tandis que dans le pré-Canada occidental continuent de s'entremêler les figures de l'Indien et du voyageur canadien, dans le nouveau Canada central la juxtaposition de la figure du colon loyaliste à celle de l'habitant fait en sorte d'exclure la figure déjà métissée de l'Indien en la « ghettoïsant » et, par le fait même, en marginalisant son américanité au sein d'une Amérique du Nord résolument britannique. En somme, avec l'entrée en scène de la figure du colon loyaliste commence l'ère des domaines réservés dont rendent compte, à un premier niveau, les espaces du canton, du rang ou de la paroisse et de la réserve proprement dite, et que reflète, à un second niveau, la division ethnoculturelle et religieuse des deux Canadas. Bref, à chacun son territoire, son clan ou sa communauté d'appartenance !

Chez l'habitant canadien, ce sens de la communauté se développera à partir de la famille, ou plutôt de la « grande famille » caractérisée par la cohabitation de trois générations et par le fait qu'elle représente une unité de production autosuffisante. Marc-Adélarde Tremblay définit cette « grande famille » de la période préindustrielle comme une « cellule sociale à l'image de la société globale », c'est-à-dire qu'elle constitue selon ses termes « un véritable univers de pensée et d'existence [... s'inspirant] des principes ordonnateurs de la structure sociale plus vaste qui découlent d'une idéologie unitaire » (1983 : 101). Plus tard, soit à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'esprit communautaire de la « grande famille » s'exprimera à travers l'emprise grandissante de l'Église catholique sur l'ensemble de la vie sociale et politique des Franco-Canadiens. Quant au colon loyaliste, c'est justement sa loyauté à la couronne britannique qui servira d'assise à la définition de l'identité communautaire anglo-canadienne pendant toute la durée du deuxième temps de la canadienité et même au-delà. En fait, elle sera « la pierre angulaire du conservatisme des anglophones en Amérique du Nord britannique ; et, chez eux, ce terme ne recouvre pas seulement l'allégeance à la couronne britannique, mais aussi l'acceptation générale de l'Église établie, des libertés britanniques et de l'impérialisme anglais » (Brown, 1990 : 326-327). De manière générale, la figure du colon loyaliste semble traduire l'attachement profond des *British North Americans*, et plus tard des *Canadians*, à ce que j'appelle la « grande famille » des colonies de

l'Empire britannique. Ces mêmes colonies qui, « comme les enfants<sup>4</sup> », se développent, et deviennent même autonomes, sous l'œil bienveillant de la mère patrie anglaise et sous son autorité souveraine.

Par rapport à la « grande famille » franco-canadienne, la communauté anglo-canadienne sera toutefois moins homogène sur le plan ethnique. Ainsi, à la figure du colon loyaliste d'origine américaine se greffera à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle celle de l'*immigrant britannique* d'origine anglaise, écossaise et surtout irlandaise. L'immigrant britannique ira rejoindre le colon d'origine américaine dans les régions des Cantons-de-l'Est et de l'Outaouais, mais il s'implantera aussi dans des régions encore inoccupées – comme les Laurentides – ainsi que dans les villes de Montréal et de Québec. C'est ainsi que, à la fin de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la communauté franco-canadienne aura l'air « d'être enserré[e], enfermé[e] par le cordon britannique tendu autour des établissements du fleuve » (Blanchard, 1970: 16). Mais c'est l'époque où l'habitant canadien a lui-même amorcé sa lente migration vers les villes où il entrera en compétition sur le marché de l'emploi avec l'immigrant irlandais. Sa migration le conduira par ailleurs vers les localités manufacturières de la Nouvelle-Angleterre où il tentera de recréer des petits Canadas. C'est aussi l'époque où il se fait *défricheur* pour conquérir les plateaux laurentien et appalachien et, plus tard, les régions du Nord québécois. Le début de ce nouvel appel des pays d'en haut, désormais confinés aux limites du Bas-Canada (ou du Canada-Est), correspond à peu près à la période où le commerce du bois, qui a remplacé celui des fourrures, rapatriera la figure du voyageur, qui troquera alors son canot d'écorce pour la « pitoune » du *draveur*. Le draveur constitue certes l'image la plus spectaculaire de la figure du *voyageur rapatrié*. À sa manière, elle permet de réintroduire au sein de la canadianité québécoise l'élan vigoureux et aventurier qui poussa jadis le coureur des bois hors des limites de celle-ci. Mais cette réinsertion ne se fera pas sans perdre au passage l'une des principales caractéristiques qui participaient à l'origine de cet élan excentrique, à savoir le côté rebelle du coureur des bois, ainsi que le caractère d'« inquiétante étrangeté » dont, par le fait

---

4. L'expression est de Brown (1990: 384).

même, sa figure avait été porteuse dans les pays d'en haut pré-canadiens. En fait, le voyageur rapatrié ne conservera de l'héritage du coureur des bois que les qualités requises à l'accomplissement d'une nouvelle mission qui consistera à épauler l'*habitant défricheur* dans sa conquête des pays d'en haut bas-canadiens (ou québécois). En somme, alors que, jadis exilé, le voyageur se mêlait à l'Indien pour découvrir avec lui une autre canadianité, cette figure, une fois récupérée, *cohabitera* avec celle de l'habitant au sein de la « grande famille » pour servir les vellétés de rayonnement franco-catholique de ses élites<sup>5</sup>. Mais il lui arrivera parfois de prendre ses distances et, tout comme le faisait à la même époque l'habitant migrant vers les villes, il rencontrera lui aussi, au gré de ses déplacements et de ses séjours dans les chantiers de coupe forestière, l'immigrant irlandais. Alors, à la ville comme dans les paroisses du Nord, il arrivera au Canadien, qui se fait déjà appeler Canadien français par le Britannique en train de devenir *Canadian*, de se mêler à l'Irlandais qui a la même religion que lui. La langue de l'un pénétrera l'univers de l'autre, et *vice versa*; un folklore se créera aussi, sur des airs de gigue.

## LA FIGURE DU MÉTIS ET SA CANADIANITÉ OUBLIÉE

Pendant ce temps, dans le pré-Canada du Nord-Ouest, la figure du voyageur aura fait place de manière définitive à celle du Métis franco-canadien. Celui-ci continuera de se mêler à l'Indien qui n'a pas encore eu à subir dans cette région l'affront de la mise en réserve. Mais le Métis franco-canadien ne sera pas le seul à partager les manières de vivre de l'autochtone américain et à traverser avec lui les forêts et les plaines du Nord-Ouest. Il y a aussi le Métis anglo-canadien dont l'émergence se situe également dans le contexte de l'entreprise coloniale européenne des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles fondée sur le commerce des fourrures. La figure du Métis anglo-canadien naîtra toutefois d'un parcours procédant à l'inverse de celui qui aura permis à sa figure jumelle de se constituer. Ce parcours n'est pas celui du

---

5. La proposition d'une « parenté » entre ces deux figures dans le récit de la canadianité au Québec au cours de cette période s'inspire notamment de l'analyse qu'a faite Jack Warwick (1968) de certains thèmes littéraires du Canada français.

coureur des bois ou du voyageur canadien qui se déplace vers l'autochtone pour le compte de compagnies de traite bas-canadiennes, mais plutôt celui de l'Indien qui va à la rencontre de l'*agent anglo-écossais* installé dans les comptoirs de traite de la Compagnie de la baie d'Hudson, elle-même établie dans les pays d'en haut pré-canadiens. Retranché dans ses forts sous l'effet conjugué de politiques commerciales plus sédentaires que celles de l'ancienne colonie française et d'une politique de ségrégation qui lui interdit de se mêler à l'Indien, l'agent anglo-écossais parviendra néanmoins, par moments, à échapper à la « grande famille » impériale en Amérique du Nord britannique pour s'imprégner d'un peu plus d'américanité. Le Métis auquel il donnera ainsi naissance dans les campements amérindiens périphériques ira rejoindre le Métis franco-canadien dans la région de la rivière Rouge. C'est là que prendra forme la nouvelle figure identitaire du Métis canadien où cohabiteront tout en s'entremêlant les traditions léguées par les figures de l'Indien, du voyageur canadien et de l'agent anglo-écossais.

En fait, le Métis du Nord-Ouest ne sera ni pré-Canadien, ni ancien Canadien, ni *Canadian* tout court, mais les trois en même temps. Comme le pré-Canadien, il trappera dans les bois et chassera le bison dans les plaines. De l'ancien Canadien et du *Canadian*, il héritera jusqu'à un certain point des modes de vie de l'habitant et du colon loyaliste, quelque part inscrits dans la mémoire de ses figures paternelles. Il sera à la fois nomade et sédentaire, partagé entre la vie libre des grandes expéditions dont il sera le maître incontesté et l'attachement à la terre dont il tirera maladroitement profit. Sa langue d'usage sera aussi bien le français que l'anglais et, quand l'une des deux lui fera défaut pour communiquer avec l'autre Métis – le francophone ou l'anglophone –, il s'exprimera au moyen des langues indiennes couramment utilisées sur son territoire de résidence pré-canadien (généralement le cri). Il développera même sa propre langue, le *michif*, sorte de créole franco-cri. Le Métis francophone sera catholique et le Métis anglophone, protestant. L'un et l'autre développeront un certain sens de l'identité communautaire. Chez le Métis anglo-protestant, cette identité sera d'autant plus forte que sa figure paternelle, qui n'a jamais mené bien loin ses incursions pour rencontrer l'Indien, restera très attachée aux traditions britanniques. Quant

au Métis franco-catholique, c'est moins grâce au voyageur qu'au *missionnaire* qui l'accompagnait dans ses longues expéditions, ou qui empruntait ses routes derrière lui, que se développera son sentiment d'appartenance à la communauté<sup>6</sup>.

Bien qu'elle témoigne à l'évidence des effets qu'aura fait ressentir jusque dans le pré-Canada la consolidation de l'identité mosaïque au Canada central, la distinction entre Métis franco-catholiques et Métis anglo-protestants ne fera cependant jamais perdre de vue aux uns et aux autres le caractère essentiellement hybride de leur identité. Celle-ci, comme l'illustre le rôle important joué par les langues autochtones, sera médiatisée par la figure de l'Indien qui agira donc comme image tierce en permettant de réunir en un autre lieu, afin d'en redéfinir le sens, les deux principales identités communautaires de la canadienité dominante. Mais par le fait même, c'est aussi plus globalement en tant que figure médiatrice d'une identité canadienne en train de se constituer sur la base de ces deux grandes communautés que l'on peut comprendre la fonction exercée par cette identité métisse du pré-Canada au cours du deuxième temps de la canadienité.

Une telle fonction se conçoit essentiellement du fait que cette identité s'est elle-même définie, durant cette période, à l'extérieur ou en marge de l'effet mosaïque dominant, et que cette définition s'est fondée, dans ce contexte, sur la représentation du Métis en tant que « nouveau » Canadien<sup>7</sup>. Du point de vue de l'*ethnicité*, ce nouveau Canadien sera *pluriel*, c'est-à-dire qu'il intégrera à son identité une pluricanadienité dont les composantes s'entremêleront tout en conservant leur caractère distinct. Du point de vue de la *nationalité*, le

---

6. Le Métis franco-catholique sera marqué par l'influence d'un clergé oscillant souvent entre deux attitudes: d'une part, celle du missionnaire qui se fait le porte-parole de la population de son pays d'adoption (le pré-Canada) et qui partage son attachement à la vie libre des plaines; d'autre part, l'attitude du clerc investi d'une mission civilisatrice qui vise à soumettre cette même population à l'autorité du pouvoir ecclésial de son pays d'origine (le Bas-Canada). C'est du moins ce que suggère l'analyse que propose Warwick (1968) de certains textes de Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface et figure importante de la région de la rivière Rouge au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

7. À propos des conditions qui ont favorisé l'émergence de ce nouveau Canadien, voir Dickason (1985) et Morton (1978).

nouveau Canadien cherchera à dépasser ces distinctions communautaires afin d'affirmer le *caractère singulier* de son être métis. À deux reprises, *il se rebellera* pour que ce nouveau Canadien en lui soit reconnu comme figure déterminante d'une *nouvelle nation* canadienne<sup>8</sup>. Ce point de vue est particulièrement bien illustré par le premier soulèvement métis qui, seulement trois ans après la naissance de la Confédération, donnera lieu à la formation de la province du Manitoba. Il est, en effet, difficile de ne pas voir dans la création de cette province métisse, voisine de l'Ontario solidement anglo-protestante et du Québec majoritairement franco-catholique, le signe d'une remise en question de ce pacte dit confédéral qui consacrait une fois pour toutes, sur le plan politico-juridique, le règne de l'identité mosaïque et de son esprit communautaire. Cette remise en question était inscrite dans la nature même des revendications d'un peuple qui cherchait à se constituer en *communauté politique* et, par le fait même, à créer un *espace collectif* dans lequel pourrait être défini, à l'enseigne du métissage des cultures amérindiennes, française et anglo-saxonne, un projet original de nationalité canadienne, c'est-à-dire radicalement différent en son essence du *compromis* de nationalité dans lequel venait de s'embourber le Canada confédéral.

Ce projet, bien sûr, ne se réalisera pas. Il sera en fait définitivement réprimé au moment de l'écrasement du second soulèvement métis en 1885. Mais au-delà de la répression d'un peuple minoritaire par le pouvoir central – et donc de la brutale mise à l'écart par ce pouvoir du projet de nationalité qu'il incarnait face au discours politique dominant –, il importe de voir aussi que le mouvement nationalitaire métis contenait ses propres limites. Aussi, pour que ce mouvement prenne son véritable élan, sans doute aurait-il fallu que la *revendication* de nationalité s'accompagne d'une exigence de *citoyenneté* que refusait justement de formuler le nouveau dominion britannique. En somme, même rebelle, le Métis ne fera guère mieux

---

8. C'est du moins ce que laissent entendre aujourd'hui certains extraits de la *Déclaration des droits des Métis et des Indiens sans statut* (voir Daniels, 1979) et que cite Morisset (1983) dans l'un de ses articles visant à démontrer que « les Métis sont le Canada et que le Canada est issu du métissage ». Voir aussi Morisset (1981).

dans sa revendication de nationalité que les pères *canadian* et canadien-français de la nouvelle « grande famille » canadienne, cette « communauté (politique) des communautés » qui, bien qu'autonome, n'en continuera pas moins d'être loyale à la mère patrie britannique. Dans ce contexte, la rébellion du Métis, elle-même héritée sans aucune médiation de l'élan rebelle mais néanmoins spontané du coureur des bois, ne pourra jamais se transformer en un projet révolutionnaire ayant pour but l'instauration d'une république métisse et, par là, d'une authentique *souveraineté* canadienne fondée sur des principes autres que ceux de la république voisine des États-Unis. La rébellion du Métis ne sera jamais que soulèvement, c'est-à-dire action immédiate destinée à attirer l'attention sur une identité d'ethnicité plurielle et de nationalité singulière, sans que pluralité et singularité justement ne puissent être projetées du même souffle dans un horizon collectif ; ce même horizon que la citoyenneté aurait alors permis de tracer en chaque individu afin de le consacrer libre de toute appartenance et de le proclamer à la fois pluriel et singulier, hybride et souverain.

L'incapacité de transformer la rébellion du Métis en autre chose qu'un soulèvement témoigne en somme de la difficulté de penser le projet de nationalité au-delà de son ethnicité constitutive et, bien sûr, au-delà du territoire pré-canadien dans lequel il avait pris naissance pour lui donner *réellement* valeur de remise en question et de transformation d'un Canada déjà constitué. Mais comment aurait-il pu en être autrement ? Ne l'oublions pas, je parle de ce qu'il y a d'implicite dans ce projet, de ce qu'il nous donne à interpréter aujourd'hui et non de ce qu'il a été vraiment. Dans les faits, le Métis n'aura jamais eu la possibilité de donner à son identité la perspective ou la profondeur à laquelle l'engageait pourtant l'horizon infini des plaines de l'Ouest. Ses déplacements incessants à travers celles-ci n'auront eu somme toute qu'une portée limitée, notamment en raison du frein que leur élan se voyait imposer par le poids des loyautés communautaires du Canada central qui, à l'intérieur de l'identité métisse, appelaient

constamment au renforcement de son pôle sédentaire et à sa fixation dans l'espace et le temps<sup>9</sup>.

### LA CANADIANITÉ CONSTITUÉE: DES PAYS D'EN HAUT AU BOULEVARD SAINT-LAURENT

L'échec des Métis à s'imposer comme nouveaux Canadiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle marque la fin d'une période déterminante dans le récit de la canadianité. Commence alors le troisième temps de la formation identitaire canadienne, celui d'un nouveau Canada qui, tant du point de vue de l'ethnicité que du point de vue de la nationalité, se présente désormais et sans conteste comme le Canada triomphant de l'identité mosaïque. À cette identité viendront se greffer, bien malgré eux, les néo-Canadiens, mais seulement sur le plan de l'ethnicité à l'intérieur de laquelle ils seront du reste minoritaires. Ces néo-Canadiens, principalement représentés au début de cette période par la figure de l'*immigrant européen* (d'origine autre que française et britannique) et plus tard par celle de l'immigrant d'origine autre qu'européenne, emprunteront à leur tour la grande porte du Saint-Laurent pour aller s'établir, avec d'autres Canadiens, dans le pré-Canada où l'on s'affaire déjà à terminer le processus de mise en réserve de l'autochtone américain. Les terres de ce dernier seront destinées à la culture et de nouvelles communautés s'y développeront. La réduction de l'espace pré-canadien en petits domaines réservés consacrerait la fin des pays d'en haut des premiers et deuxième temps de la canadianité. À l'appel séculaire de la vie libre et nomade du Nord-Ouest succéderait de manière définitive celui de la vie sédentaire des régions agricoles de l'Ouest canadien. Mais déjà depuis un demi-siècle, dans le Canada central, un autre appel se fait entendre de plus en plus fort: celui des villes et de leurs industries en pleine expansion.

---

9. D'ailleurs, ces loyautés se reflétaient de manière très évidente dans les comportements de certains dirigeants métis, à commencer par Louis Riel dont le messianisme à une certaine époque fut fortement encouragé par le très ultramontain Mgr Bourget.

À Montréal, qui est alors le centre urbain le plus important du pays, les nouveaux Canadiens iront rejoindre les anciens Canadiens, qui ont, eux aussi, répondu massivement à l'appel, et les *Canadians*, héritiers pour la plupart, rappelons-le, de la figure de l'immigrant britannique. Sous l'effet de l'identité mosaïque dominante, anciens Canadiens et *Canadians* montréalais forment alors des communautés complètement séparées, tant sur le plan territorial que sur les plans social et culturel. Cette division incitera les néo-Canadiens à occuper leur propre espace, à l'intersection des deux autres communautés. C'est ainsi que le boulevard Saint-Laurent deviendra, dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, l'axe d'implantation privilégié des nouveaux Canadiens du Québec, tout comme l'avait été jadis le fleuve Saint-Laurent pour les anciens Canadiens. L'image de ces néo-Canadiens coincés en quelque sorte entre l'ouest des Anglo-Canadiens et l'est des Franco-Canadiens est particulièrement intéressante, en ce qu'elle illustre de manière saisissante ce que sera le Canada de l'identité mosaïque en ce troisième temps de la canadianité. Montréal au début de cette période, et encore maintenant, est la seule concentration urbaine d'importance où cohabitent en nombre substantiel les deux majorités linguistiques du pays. Or, comme le souligne Pierre Anctil, c'est précisément la présence à Montréal de ces deux majorités linguistiques qui aurait progressivement incité les néo-Canadiens à défendre leur « droit à se regrouper autour d'organisations communautaires et [à] privilégier des réseaux basés sur l'identité ethnique et l'usage des langues d'origine » (1984 : 444). Cette situation au sein de l'espace montréalais se traduira par la suite, à l'échelle du pays tout entier, par l'adhésion de la canadianité au modèle multiculturel. Elle aura également pour effet, à peu près à l'époque où ce modèle deviendra institutionnalisé, de provoquer le regroupement des autochtones autour de revendications territoriales et nationalitaires.

Mais revenons au boulevard Saint-Laurent, à la *main* comme on l'appelle, cette rue principale qui est aussi l'artère majeure de la ville où se mélangent encore aujourd'hui les paroles et les gestes d'ethnies ou de cultures différentes. C'est le lieu à partir duquel Montréal donne l'impression d'être autre chose qu'un regroupement de petits Canadas ; en somme, un espace singulier grâce auquel la ville elle-même devient pluralité de voix et procure ainsi, pour reprendre les termes d'un

répondant d'une enquête portant sur l'avenir des « communautés culturelles » au Québec, « un grand sentiment de cosmopolitisme, le sentiment pour ainsi dire d'un village global » (Langlais, Laplante et Lévy, 1990: 151). Depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, ce lieu principal de la ville cosmopolite a toujours été associé à la présence des néo-Canadiens, représentés comme on l'a vu par la figure de l'immigrant européen et d'origine autre qu'européenne. En raison de la position d'entre-deux que lui a fait occuper l'axe médian du boulevard Saint-Laurent, il est aisé de concevoir cette figure comme dimension tierce de la canadianité contemporaine, laquelle n'est pas sans rappeler la fonction médiatrice que remplissait, au cours du deuxième temps de la canadianité, la figure de l'Indien au sein de l'identité métisse et que cherchait plus généralement à remplir au même moment cette identité du *nouveau Canadien* des pays d'en haut au sein de l'identité mosaïque dominante.

### UNE CANADIANITÉ (QUÉBÉCITÉ) À RÉINVENTER ?

Or, à notre époque, l'enjeu ne consiste-t-il pas justement à créer un *nouveau Canadien*? N'est-on pas en ce moment, à tout le moins, en train d'interroger la canadianité en la confrontant à elle-même? La question qui se pose cependant est de savoir si cette interrogation permet vraiment d'inscrire la canadianité – et avec elle la québécoise – dans un horizon qui lui ferait enfin dépasser l'effet mosaïque et sa prescription d'*identité-appartenance*, qu'est récemment venue confirmer l'adhésion au *modèle multiculturel*, pour provoquer l'accomplissement de ce qui était implicite, au siècle dernier, dans le projet d'une « nouvelle nation » métisse. Cette question se pose d'autant plus que la figure de l'Indien joue à nouveau aujourd'hui un rôle déterminant: à travers elle s'exprime désormais avec force une revendication de nationalité dont les termes mêmes, à commencer par le titre de « Premières Nations », ne cessent de faire appel à la mémoire d'un espace pré-canadien. Mais peut-on vraiment se satisfaire de ce recours à la mémoire sans prendre en compte du même coup la figure du Métis et la tenir pour centrale dans la quête d'un nouveau sens de la nationalité et de la citoyenneté? Ne s'agirait-il pas en définitive de s'allier à l'Amérindien pour tenter avec lui d'inscrire cet espace pré-

canadien du Métis dans celui d'un néo-Canada d'une postmosaïque? En cette fin de siècle d'*identité-mouvance* et de *pari transculturel*, que donnent à penser les déplacements incessants de population, cette exigence de néo-canadianité ne serait-elle pas en fait devenue une nécessité? Et pour des raisons historiques, ne serait-ce pas d'abord à partir du Québec qu'elle pourrait être la mieux posée? Car, après tout, n'est-ce pas en *émigrant* de la *vallée du Saint-Laurent* vers les pays d'en haut que l'ancien Canadien a jadis donné naissance à un *nouveau Canadien*? Et comme juste retour des choses, ne peut-on pas voir dans le néo-Canadien du Québec un *nouveau Canadien* précisément qui, en *immigrant* dans les pays industrialisés et urbanisés comme le Canada, vient redonner au Québécois, à partir de l'axe cosmopolite du *boulevard Saint-Laurent*, un peu de cette distance nécessaire à l'accomplissement de son devenir?

Mais alors, que nous révèle au juste la figure de l'immigrant dans le Québec d'aujourd'hui qui soit susceptible de nous faire entrevoir le devenir de la québécoité et, à travers elle, d'une autre canadianité? Pour fournir des éléments de réponse à cette question, qui nous ramène à celles que nous posions avant d'entreprendre ce parcours dans le temps, je citerai d'abord Deirdre Meintel qui commentait les propos tenus par de jeunes adultes immigrants de deuxième génération dans le cadre d'une enquête menée par elle à Montréal. Je conclurai ensuite brièvement en proposant certains éléments d'interprétation. Meintel rapporte notamment que plusieurs de ces jeunes expriment « leur admiration pour les Québécois francophones [non pas] comme des minoritaires qui cherchent à s'identifier aux majoritaires, mais plutôt comme des minoritaires par rapport à une autre minorité dont ils voudraient imiter le succès ». Ailleurs, elle précise que rien ne « laisse paraître [chez eux] un désir de se confondre avec les groupes majoritaires de la société québécoise [et qu'] au contraire, leurs paroles spontanées transmettent surtout leur fierté d'avoir des origines étrangères. Et ils ne se sentent pas moins Québécois pour autant mais plutôt « Québécois plus », selon les dires de l'un d'eux<sup>10</sup>. »

---

10. Deirdre Meintel, « Identité et groupe ethnique: quelques réflexions », communication présentée au symposium sur les « Rapports conflictuels ethniques et nationaux :

Ces propos font assez bien ressortir, à mon sens, l'une des dimensions déterminantes de la nature des rapports entre communautés au Québec, à savoir la *sensibilité* particulière que produit le fait d'être une minorité dans un contexte où le groupe majoritaire constitue lui-même une minorité. Dans ce cas-ci, il est clair que l'affirmation politique et économique du Franco-Québécois au cours des trente dernières années n'aura rien changé au fait qu'il soit toujours perçu comme un minoritaire. On peut même croire que cette perception aura été renforcée, compte tenu des avantages que suggère le partage d'une condition minoritaire avec une communauté ayant réussi à s'imposer et dont le modèle devient par le fait même plus accessible. Bien que l'on puisse dire de cette sensibilité minoritaire qu'elle participe pour l'essentiel de l'effet mosaïque de la canadianité contemporaine et de son modèle multiculturel, elle n'en demeure pas moins tributaire, selon moi, d'une autre tradition dont rend compte la figure identitaire du coureur des bois et qu'évoque, à travers elle, le devenir métis de l'ancienne canadianité. Mais à cette ancienne figure se substitue ici la figure contemporaine de l'immigrant au Québec, porteur d'une sensibilité minoritaire dans laquelle dominant l'image de l'étranger fier de ses origines et son sentiment d'être Québécois « plus »... autre chose. À travers cette figure contemporaine se profile en quelque sorte l'image du migrant québécois restituant au moyen de son « plus » l'étranger que l'ancienne figure du coureur des bois portait en elle dans l'autre Canada et que le voyageur rapatrié avait par la suite, dans sa trop grande hâte du retour, laissé derrière lui. Ce « Québécois plus » ne serait-il pas celui qui, grâce à cette restitution, pourrait faire advenir la québécoité à autre chose, notamment par la remise en question constante de son centre, représenté en l'occurrence par un « nous » majoritaire franco-québécois que l'on reconnaît aussi comme minoritaire. Or, justement, cette remise en question n'est-elle pas en un sens une manière de rappeler au Franco-Québécois qu'il occupe lui-même dans le contexte nord-américain une place qui le rend différent ou étranger par rapport à la culture dominante anglo-saxonne; cette situation le met en position de développer, à condition

---

pratiques d'exclusion et d'inclusion », organisé par le Groupe de recherche Ethnicité et Société (GRES), Université de Montréal, juin 1991.

de ne plus être sur ses gardes et de cesser de jouer sur les apparences, un autre sens de la canadienité et de la nord-américanité. Dans ces circonstances, comment ne pas voir que le « Québécois plus » concerne tout autant les autochtones et les Anglo-Canadiens du Québec avec qui cet autre sens de la canadienité et de la nord-américanité serait à découvrir?

En somme, à travers cette expression, se pose la question du devenir de la québécoité, en tant que ce devenir procède fondamentalement de l'effet mosaïque – et donc de tous les « plus » Québécois qui ne sont pas autre chose que des « nous » s'additionnant les uns aux autres – mais pour mieux dépasser cet ensemble fragmenté et transformer ainsi le Québécois en un seul « plus » projeté en avant de lui, comme un horizon justement, qui serait aussi promesse de métissage et de canadienité retrouvée, désormais libre et souveraine.

## Bibliographie

- ANCTIL, Pierre (1984), « Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal », *Recherches sociographiques*, 25, 3, p. 441-456.
- BLANCHARD, Raoul (1970), *Le Canada français*, Paris, PUF (coll. Que sais-je?, 1098).
- BROWN, Craig (dir.) (1990), *Histoire générale du Canada*, édition française dirigée par Paul-André Linteau, Montréal, Boréal (coll. Boréal Compact, 18).
- DANIELS, Harry W. (1979), *We Are the New Nation/Nous sommes la nouvelle nation*, Ottawa, Conseil des autochtones du Canada.
- DICKASON, Olive Patricia (1985), « From « One Nation » in the Northeast to « New Nation » in the Northwest: A Look at the Emergence of the Métis », dans Jacqueline Peterson et Jennifer S.H. Brown (dir.), *The New Peoples: Being and Becoming Métis in North America*, Winnipeg, University of Manitoba Press, p. 19-36.
- DUMONT, Fernand (1979), « L'idée de développement culturel: esquisse pour une psychanalyse », *Sociologie et sociétés*, 11, 1, p. 7-31.
- GAUTHIER, Josée (1992), « Rémi Savard et les « étrangers venus d'ici » », *Les Diplômés*, Montréal, Université de Montréal, 377 (printemps), p. 15.
- LANGLAIS, Jacques, Pierre LAPLANTE et Joseph LÉVY (1990), *Le Québec de demain et les communautés culturelles*, Montréal, Méridien.
- LASSERRE, Jean-Claude (1980), *Le Saint-Laurent, grande porte de l'Amérique*, LaSalle, Hurtubise HMH.
- MORIN, Michel (1992), *Souveraineté de l'individu*, Montréal, Les Herbes rouges.
- MORISSET, Jean (1981), « Miroir indogène, reflet eurogène: essai sur l'américanité et la fabrication de l'identité canadienne », *Recherches amérindiennes au Québec*, 10, 4, p. 285-312.
- MORISSET, Jean (1983), « Les Métis et l'idée du Canada », *The Canadian Journal of Native Studies*, 3, 1, p. 197-213.
- MORISSET, Jean (1985), *L'identité usurpée*, vol. 1: *L'Amérique écartée*, Montréal, Nouvelle Optique.
- MORTON, A.S. (1978), « The New Nation: The Métis », dans Antoine Lussier et D. Bruce Sealy (dir.), *The Other Natives: The-Les Métis*, vol. 1, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press et Éditions Bois-brûlés, p. 27-37.
- SIMARD, Jean-Jacques (1990), « La culture québécoise: question de nous », *Cahiers de recherche sociologique*, 14 (printemps), p. 131-141.
- TREMBLAY, Marc-Adélar (1983), *L'identité québécoise en péril*, Sainte-Foy, Saint-Yves.
- WARWICK, Jack (1968), *The Long Journey. Literary Themes of French Canada*, Toronto, University of Toronto Press.